

Coopération corso-sarde pour l'avenir des Bouches de Bonifacio

Le conseil réunissant les deux îles s'est tenu hier dans la cité des falaises. Après un échange sur le statut d'autonomie dont jouit la Sardaigne, les élus ont parlé d'actions pour la protection de ce patrimoine commun

Le troisième conseil permanent corso-sarde s'est déroulé hier à Bonifacio. "C'est un honneur de recevoir les présidents des deux îles, nos deux territoires parlent d'une seule voix dans le cadre européen", s'est félicité Jean-Charles Orsucci, maire de Bonifacio.

Ce conseil concrétise l'idée, soutenue par la majorité territoriale, de rapprocher les deux îles en évoquant des sujets à caractère stratégique. Il est composé des deux présidents des deux assemblées, des présidents de groupes du consiglio regionale di Sardegna et des présidents de groupes de l'Assemblée de Corse.

Télescopage de l'actualité, l'autonomie a été longuement évoquée avec des avancées institutionnelles diamétralement opposées. En effet, la Sardaigne célèbre les 70 ans de leur statut d'autonomie alors que la Corse "est la seule île de Méditerranée à ne jouir d'aucune autonomie et de pouvoir normatif", a déploré Wanda Mastor, professeure de droit public. Le statut d'autonomie obtenue en 1948 confère à la Sardaigne des compétences législatives directes dans de nombreux do-



Le troisième conseil permanent corso-sarde s'est déroulé à Bonifacio. Autonomie et l'avenir des bouches de Bonifacio étaient à l'ordre du jour de ces rencontres.

/PHOTOS J.T

maines comme l'urbanisme, le tourisme ou l'artisanat, des compétences législatives partagées notamment pour l'énergie ou les transports maritimes, et une adaptation des lois nationales pour l'éducation ou le social. Une autonomie jugée insuffisante par Gianfranco Ganau, président centre gauche du consiglio de la région sarde, "l'autono-

mie est une conquête et une lutte quotidienne, l'Etat italien veut récupérer des pans de notre autonomie qui est déjà insuffisante, rien n'est jamais acquis".

Biodiversité unique

Une autonomie qui ferait, tout de même le bonheur de la majorité ter-

ritoriale, "notre projet d'autonomie validé par la majorité des Corses n'a pas été pris en compte par le gouvernement, le projet d'article constitutionnel ne correspond pas aux demandes formulées, c'est un déni de démocratie", s'est désolé Jean-Guy Talamoni. Le président de l'Assemblée de Corse a toutefois été encouragé par son homologue sarde, "la

bataille des Corses pour une pleine autonomie est juste, ils doivent poursuivre avec conviction".

La protection des Bouches de Bonifacio, un patrimoine commun aux deux îles, a fait l'objet d'une motion votée à l'unanimité à l'initiative commune de Petru-Anto Tomasi, président du groupe Corsica Libera et de Franco Zanchetta. "C'est notre histoire, notre vie et notre futur, nous avons une histoire commune, les Bouches de Bonifacio représentent un patrimoine extraordinaire, une biodiversité unique, nous avons le devoir de les protéger mais surtout de gouverner. Avec cette résolution, nous mettons en garde les gouvernements et nous mettons au défi l'Europe à reconnaître nos droits", a déclaré le président du groupe populaire socialiste.

Le conseil permanent Corso-sarde affirme que la protection des Bouches de Bonifacio nécessite une intervention coordonnée des pouvoirs publics corses et sardes. Il se prononce pour une coopération croissante entre les collectivités de Corse et la région autonome de Sardaigne. Cette motion devra être validée par les deux assemblées.

JOSÉ TAFANI